

# TARIFS DES AUTRES SERVICES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022

TARIFS EAU :	Abonnement eau	63,00 € TTC	} TVA à 5,5 %
	Tarif conso le m <sup>3</sup>	1,10 € H.T.	
	Tarif conso le m <sup>3</sup> après 250 m <sup>3</sup>	0,83 € H.T.	
	A partir du 2 <sup>e</sup> Abonnement eau (agricole ou professionnel)	20,00 € TTC	

(délibération du S.I.A.E.P. du Puy la Forêt du 19 novembre 2021)

TARIFS ASSAINISSEMENT :	Abonnement assain.	54,61 € H.T.	} TVA à 10 %
	Assain. le m <sup>3</sup>	1,02 € H.T.	

(délibération de Tulle' Agglo – assainissement du 13 décembre 2021)

EAU POTABLE : ( demande à faire directement au SIAEP au 05 55 21 44 97 )

SIAEP De Puy la Forêt Prestations particulières	
Ouverture et fermeture de vanne	15 €
Remplacement compteur gelé	60 € (compteur ordinaire) ou 150 € (compteur télé relevable)
Dépose d'un compteur	80 €
Pose d'un nouveau compteur suite dépose	50 €
Création de Branchement (jusqu'à 25 m regard raccordement compris)	750 €
Déplacement de compteur (pose regard extérieur en limite de propriété)	250 €
Traversée de voie goudronnée	60 € mètre linéaire
Au-delà de 25 m zone non rocheuse	20 € mètre linéaire
En zone rocheuse	15 € mètre linéaire
Main d'œuvre suite dégâts causés sur réseau particulier	80 €/h + Pièces

ASSAINISSEMENT : ( demande à faire directement à TULLE' Agglo au 05 55 20 89 00 )

TYPE DE PRESTATION	TARIFS 2022 HT	TARIFS 2022 TTC
<b>Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter :</b>		
- redevance SPANC de contrôle de conception	101 €	111,10 €
- redevance SPANC de contrôle d'exécution des travaux	101 €	111,10 €
- redevance SPANC de contre-visite (vérification de l'exécution des modifications prescrites par le SPANC à la suite d'un contrôle d'exécution des travaux ayant reçu un avis non conforme)	53 €	58,30 €
<b>Contrôle des installations existantes :</b>		
- redevance SPANC de 1 <sup>er</sup> contrôle et de vérification du fonctionnement et de l'entretien <i>(applicable aux installations existantes qui n'ont jamais été contrôlées par le SPANC)</i>	81 €	89,10 €
- redevance SPANC de vérification du fonctionnement et de l'entretien <i>(contrôle périodique des installations qui ont déjà été contrôlées précédemment par le SPANC)</i>	81 €	89,10 €
- redevance SPANC de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation	101 €	111,10 €
- redevance de contrôle du raccordement à l'assainissement collectif en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation à la demande du propriétaire ou du notaire	101 €	111,10 €